

# RÉPONSE DU PMCM AU COVID-19

APPUI À L'ALM

APPUI À L'ALM ET AUX PRISONS

## VUE D'ENSEMBLE

La flambée de COVID-19 a été classée urgence sanitaire mondiale et pandémie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette maladie infectieuse qui a atteint presque tous les pays du monde s'est avérée se propager à un rythme rapide, d'où la nécessité d'adapter les mesures préventives pour enrayer sa transmission.

Un récent rapport sur les tendances du marché de la drogue pendant la COVID-19, lancé en mai 2020 par l'ONUDC, révèle que les mesures mises en œuvre par les gouvernements pour endiguer la pandémie de COVID-19 ont interrompu certaines chaînes d'approvisionnement en drogue et que les trafiquants cherchent des routes alternatives, notamment le trafic par mer. Les routes maritimes semblent être de plus en plus utilisées pour le trafic d'héroïne, comme le montrent les saisies d'opiacés dans la région orientale de l'océan Indien.

En tant que premiers intervenants, les agences d'application du droit maritime jouent un rôle essentiel dans la promotion de la sûreté et de la sécurité. Dans le cadre de la pandémie COVID-19, ce rôle s'étend à la prévention de la propagation de la maladie et au maintien de la capacité à répondre efficacement aux activités criminelles. À cet effet, le PMCM soutient les agences de maintien de l'ordre maritime pour renforcer la sécurité et l'efficacité des mesures d'ALM dans le contexte de la crise pandémique. Parmi les interventions figurent l'examen des procédures d'arraisonnement et des opérations en mer et la fourniture de recommandations et de formations pour garantir le respect des mesures de prévention et d'atténuation.



## DOMAINES D'ACTIVITÉ

### ✓ ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

- La Carte thermique du Covid-19 pour les régions côtières de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique - une initiative des centres d'opérations maritimes visant à évaluer les risques auxquels sont confrontés les marins de la région, notamment lorsqu'ils sont à bord de navires ayant transité par plusieurs ports de l'Asie du Sud-Est.
- Fiches d'information COVID-19 sur la prévention et le contrôle distribuées aux services pénitentiaires kenyan.
- Brochures éducatives "COVID-19" en arabe et en somali distribuées aux garde-côtes du Yémen et au secteur pénitentiaire somalien.
- Traduction en cinghalais et en tamoul des directives "Virus et lieux de détention" pour le service carcéral sri-lankais.



### ✓ LA FORMATION ET LA COORDINATION RÉGIONALE

- Forum pour le personnel des agences ALM sur la "Gestion des cas COVID-19 en mer" en partenariat avec l'OMS et le Bureau régional de l'ONU/DC pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.
- Formation à la recherche de contacts avec les services répressifs des pays insulaires du Pacifique, en coopération avec le bureau du coordinateur résident des Nations unies à Fidji.
- Conférence en ligne pour aider les États lusophones du Golfe de Guinée à faire face au COVID-19 lors de leurs opérations maritimes.
- Webinaire sur le recours à des solutions informatiques innovantes pour étayer les procédures judiciaires pénales à la suite de l'épidémie de COVID-19 au Nigeria.
- Webinaire au Ghana en collaboration avec le Centre de coordination interrégional (CCI) et INTERPOL sur l'impact de COVID-19 sur le renforcement des capacités en Afrique de l'Ouest et du Centre.



### ✓ ACHATS ET DONS

- Distribution de matériel de protection personnelle et d'assistance sociale dans les prisons somaliennes et les agences d'ALM.
- Livraison de matériel d'hygiène et d'équipement de protection individuelle au département des prisons du Sri Lanka.
- Fourniture d'ordinateurs aux prisons de la province occidentale du Sri Lanka, afin de faciliter les audiences à distance.
- Distribution de matériel de protection individuelle et d'assainissement dans trois prisons kenyanes.
- Livraison de matériel de protection individuelle au système de sécurité régional (RSS) des Caraïbes à la Barbade.

